

« Petites Villes de Demain » : SAINT-AIGNAN

Revitalisation du centre-ville

LE PLAN GUIDE VERS UN CENTRE-VILLE CONCILIANT TOURISME ET QUALITÉ DE VIE

DES PRIORITÉS, DES CONTRAINTES, UN IDÉAL

Au cours des ateliers, les participants ont été invités à s'exprimer sur l'avenir de Saint-Aignan en un mot. Leurs expressions ont pu être classées en 6 grandes thématiques, puis analysées par chacun au regard de 3 possibilités : cet objectif doit-il constituer une **priorité**, un **idéal** ou est-il **trop contraint** pour devenir réalité? L'issue de cet exercice a permis de déterminer un discours de projet qui fonde les bases du Plan Guide de Saint-Aignan.

Sauvignon topographie
Le Cher
Révéler l'eau Vignes
Grand paysage

santé
commerces
Convivialité
Ville du quotidien
Jeunesse centralités
habitat

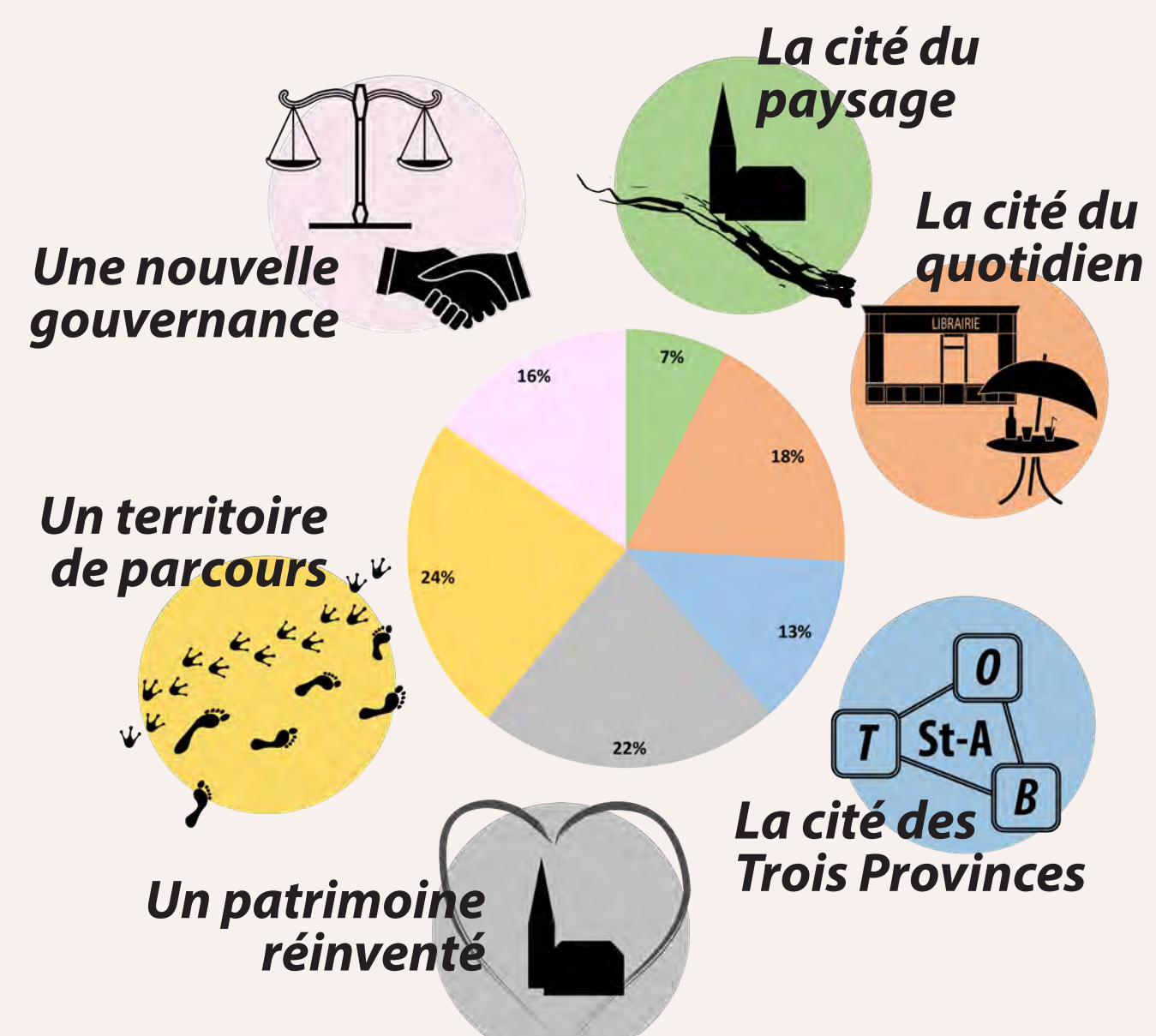
Les Trois Provinces
Foulques et Études
Culture & identité
appropriation

Collégiale Reconnaissance
Bâti dégradé
Respect du patrimoine

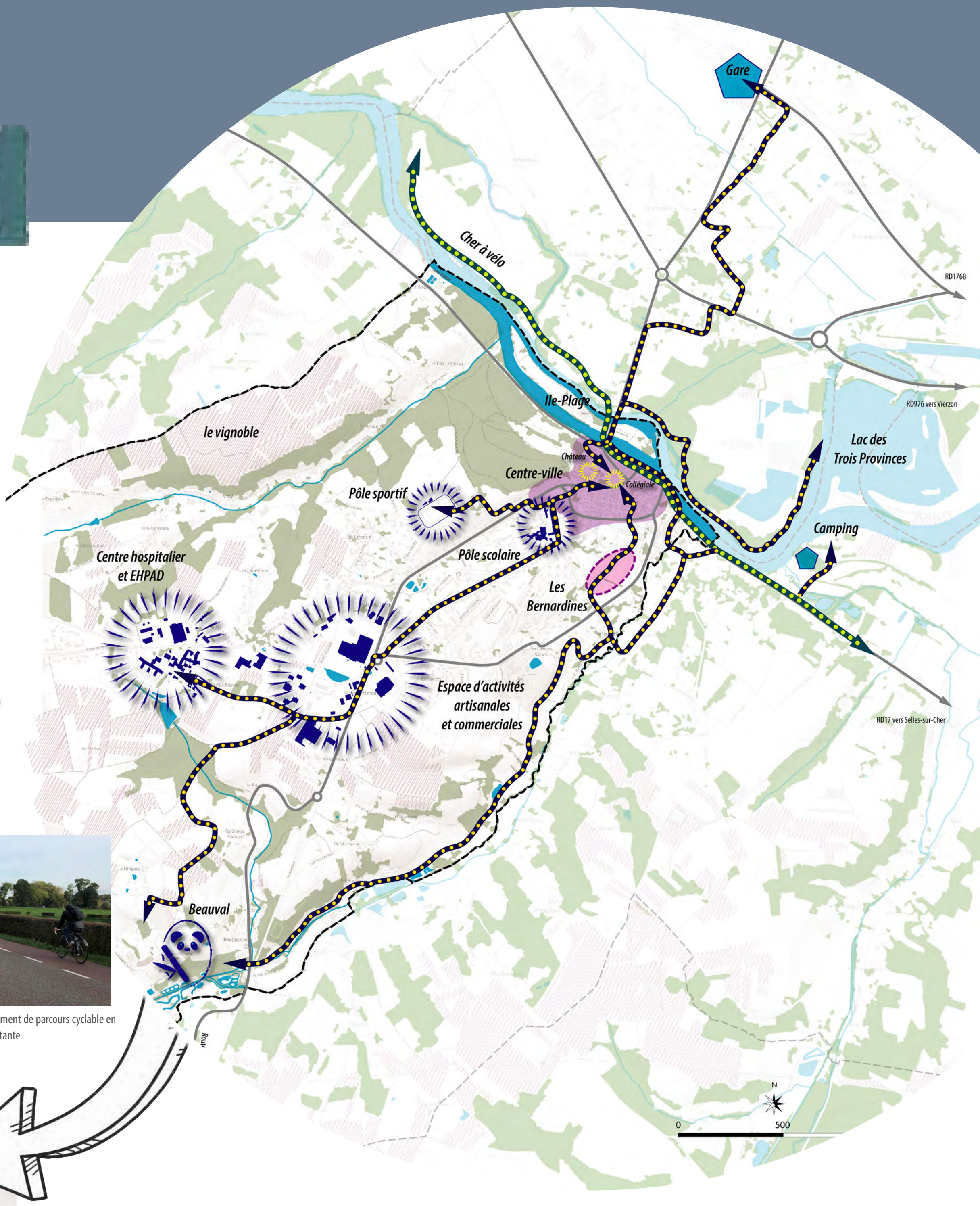
Balade
Signalétique circulation
Plan de circulation
Promenade **Le Pont**

Implication de la population
Cohabitation
Transmission Cohérence des projets

LE DISCOURS DU PROJET



VILLE DE SAINT-AIGNAN



Axe transversal > Développer le territoire de parcours : proposition de schéma des déplacements doux

Remarque : il s'agit ici d'une proposition de signalisation de cheminements piétonniers et cyclistes empruntant quasiment uniquement des voies existantes qu'il conviendra de valider sur le terrain. D'autres possibilités pourront être mises en oeuvre : aménagement de piste cyclable sur les grands axes existants, création de cheminements plus directs grâce à des acquisitions foncières, etc.

- Cher à Vélo
- Cheminement piétonnier et cycliste à signaler, répertorier, aménager, sécuriser...
- boisement
- vignoble

Des références, sources d'inspiration



LA CITÉ DU QUOTIDIEN

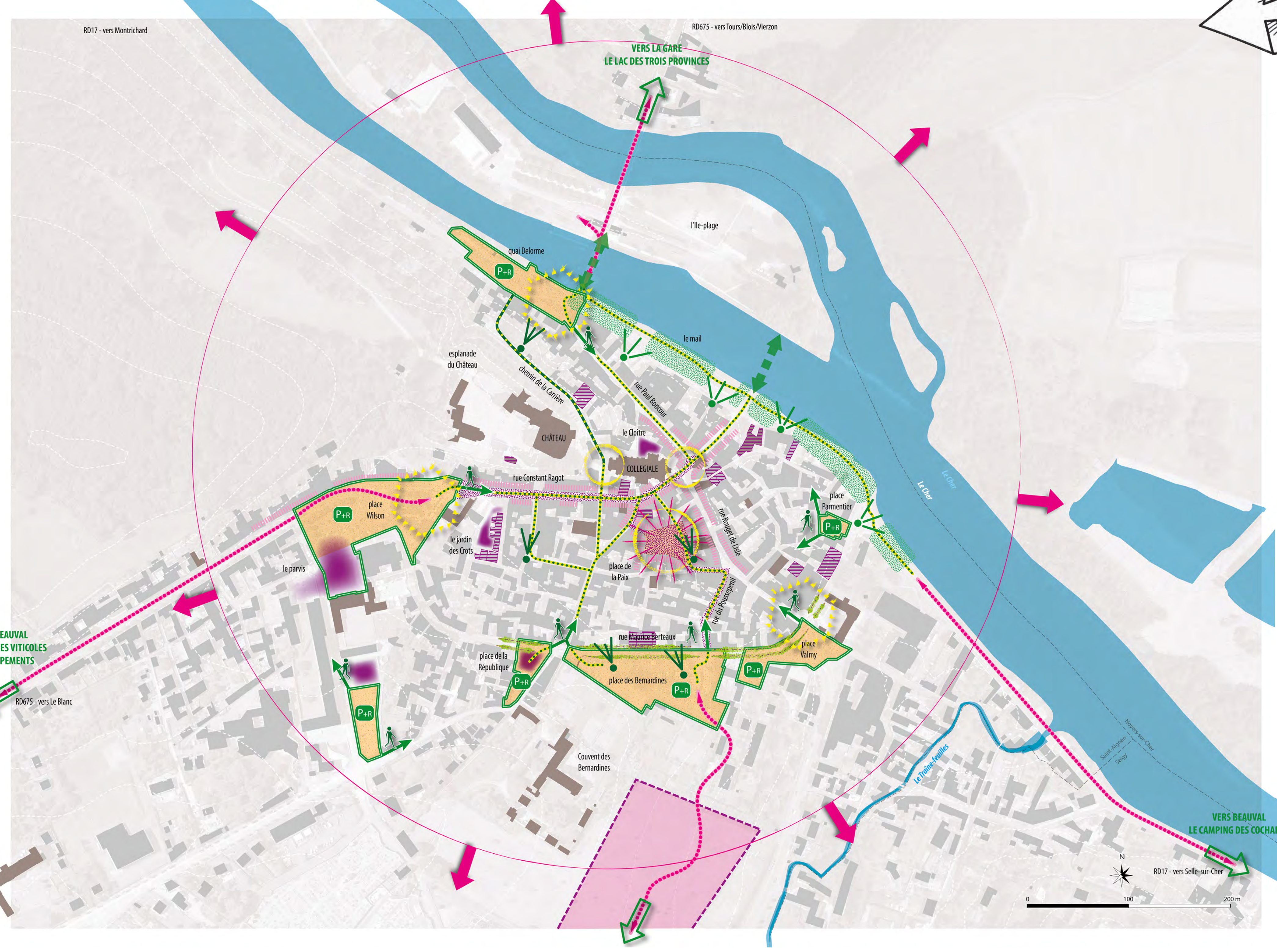
Des références, sources d'inspiration

Axe 1 > Développer une nouvelle offre en logement résidentiel

- Conforter un cadre bâti de qualité mais fragilisé par une absence de réhabilitation ou par des restaurations hasardeuses en envisageant des opérations de démolition/reconstruction d'îlots dégradés et en incitant à la rénovation, véritables opportunités au développement de nouvelles typologies habitées attractives pour les familles et les services et commerces dans le centre ancien : travail avec l'Établissement Public Foncier Local Interdépartemental Coeur de France (EPFLI), Partenariat Public-Privé avec Beauval, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), etc.
- Tirer parti du dernier espace à urbaniser de la commune, les Bernardines, une réserve foncière stratégique assurant le lien entre le centre ancien et les quartiers sud : intégrer des liaisons douces interquartiers, questionner l'aménagement d'un nouvel équipement proche du centre-ville, proposer plusieurs typologies d'habitat pour une mixité d'accueil, créer un nouveau quartier en harmonie avec le projet privé de renaissance du couvent des Bernardines

Axe 2 > Rendre la ville agréable et attractive au quotidien

- Mener une réflexion des flux routiers à une échelle élargie au delà de Saint-Aignan visant à rendre la ville plus praticable pour les habitants : étudier différents scénarios et dispositifs possibles pour apaiser le centre-ville tout en répondant aux enjeux touristiques
- Maintenir le front commercial et préserver les devantures : instauration d'un Règlement Local de Publicité ou d'une charte des enseignes et devantures, harmonisation des couleurs et typologies de façades commerciales, etc.
- Transformer la place de la Paix en une place animée, support d'animation locale pour toutes les générations et tous les publics, en particulier pour les familles, jeunes et travailleurs saisonniers à la recherche de lieux de détente en soirée
- Reconquérir les espaces publics délaissés du cloître, du jardin des Crôts, du parvis de la mairie et de la place de la République pour leur redonner attractivité et lisibilité et en faire des lieux de rencontre
- Tester une piétonnisation de la place de la Paix, de la rue Poussepenil et de la rue Constant Ragot (piétonnisation saisonnière, accès interdit aux véhicules sauf riverains et livraisons, etc.)
- Développer les circulations douces du quotidien vers les pôles d'équipements : centre hospitalier, équipements scolaires et sportifs, zone commerciale et artisanale, gare et vallée du Cher



LA CITÉ BEAUVALIENNE

Des références, sources d'inspiration

Axe 1 > Fluidifier la circulation et donner envie aux visiteurs de prolonger leur séjour dans le centre-ville

- Considérer les parkings existants aux portes de la ville ancienne en parkings-relais : les rendre lisibles, les paysager, les signaler, communiquer sur les temps de trajet à pied vers le centre-ville, sécuriser les traversées de chaussée (piéton prioritaire) afin de capter les touristes notamment depuis la rue Maurice Bertaux et les inciter à fréquenter le centre-ville
- Concentrer à l'écart de la cité ancienne le stationnement des touristes hébergés dans le centre-ville et réguler ainsi le stationnement gênant dans les rues étroites du centre ancien : mettre à profit l'existence des parkings-relais (places réservées en soirée, places payées par les hébergeurs, etc.)
- Valoriser la rue Maurice Bertaux en gommant son effet rocade, en faire une « vitrine » de la cité donnant envie de pénétrer dans le centre ancien
- Qualifier les 3 portes d'entrées majeures de la Tête de Pont/Place Valmy/Place Wilson qui doivent mettre en scène la cité : végétation, cadrage des vues et des percées visuelles, création d'une signalétique réduite, forte et claire, etc.
- Mettre en scène le Cher jusqu'au pied de la cité par une requalification générale des quais : mise en place d'une micro-architecture ou d'œuvres d'art, aménagement de terrasses sur le Cher pour activités saisonnières, travail sur les vues et les transparences avec la vallée, formalisation d'une promenade agréable et continue, etc.

Axe 2 > Favoriser les déplacements sans voitures

- Mettre en valeur les parcours piétons vers la ville ancienne : rues piétonnes, rues partagées, rue jardinées, travail sur la signalétique et harmonisation des panneaux d'informations
- Qualifier le chemin de la Carrière situé au pied du château de Saint-Aignan en une ruelle engageante valorisant les abords de l'édifice et les vues sur la vallée du Cher
- Soigner l'aspect et le fonctionnement de la place de la Paix et des abords de la collégiale, espaces publics capitaux pour la mise en scène du patrimoine et la vitalité des commerces et restaurants du centre ancien
- Renforcer les liens avec l'Île-Plage accueillant de nombreux équipements de loisirs (réflexion en cours sur la construction d'une passerelle piétonne)
- Renforcer les liens avec la gare de Saint-Aignan/Noyers, le Lac des Trois Provinces, les domaines viticoles et le Zooparc de Beauval par l'instauration de navettes de bus et/ou de liaisons douces